

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	11
• absents	1
• exclus	0

Date de convocation :

28 septembre 2022

Date d'affichage :

Objet

Délibération n° 14.2022

Attribution d'un accord
cadre mono attributaire de
maîtrise d'œuvre en
bâtiment pour projet
aménagement communal

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 03 octobre 2022 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. THIRIOT Christian, Maire

Étaient présents :

BLAIN Bruno, DRAMAIX Jean-Guy, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian, LUCIANO Luc, MORIN Catherine, DUMAS Chantal, ARDISSON Jean-Claude, CORNAND Jean-Jacques.
Excusé : NOUVEL Alain (a donné pouvoir à THIRIOT Christian).

Secrétaire de séance :

Mme DUMAS Chantal

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les offres obtenues dans le cadre de la consultation pour l'attribution d'un accord cadre mono attributaire de maîtrise d'œuvre en bâtiment pour projet d'aménagement communal.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de retenir la proposition de l'entreprise PATOIS Florent, pour la mission DIAG d'un montant de 7 960 € HT
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en le .

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 03 octobre 2022

Le Maire, Christian THIRIOT

